QUELLE SOLUTION TECHNIQUE ET QUEL CALENDRIER POUR VARENNES-JARCY ?

Les performances actuelles des réseaux ne permettent actuellement qu'à 7 % des Varennois d'accéder au service tripleplay, puisque les débits sont très faibles, variant pour la plupart entre 0.5 et 2 mégabits. Les délais de téléchargement et d'accès à internet sont interminables.

Sur 1035 foyers identifiés dans la commune de Varennes-Jarcy, la répartition de l'éligibilité est aujourd'hui la suivante :

ÉLIGIBILITÉ				
% 2Mb	% triple play	% 10Mb	% VDSL	% Cable
41,44 %	7,09 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %

Du fait de l'éloignement de l'ensemble de nos lignes par rapport au central Orange situé à Boussy-Saint-Antoine, le débit ADSL est pauvre, et la toute dernière évolution technologique de l'ADSL, appelée VDSL, n'a aucun effet (le VDSL booste le signal ADSL pour les foyers situés à moins d'1km du central d'Orange).

LA SOLUTION TECHNIQUE RETENUE

Faire de la montée en débit, c'est-à-dire réduire la distance actuelle entre nos lignes téléphoniques et un relais technique performant. L'opération consiste à transformer le sous-répartiteur situé rue Dieu en répartiteur. Pour cela, il faut le relier à celui de Boussy-Saint-Antoine avec la fibre, et installer une armoire qui héberge les équipements internet des opérateurs (Free, Orange, SFR et Bouygues).

A l'issue de cette installation, 100 % des foyers obtiendront un débit minimum de 15 à 30 mégabits, leur assurant un niveau satisfaisant pour bénéficier du Triple Play internet (TV+Tél+navigation fluide sur internet).

Une montée en débit encore plus efficace avec la version VDSL

Aujourd'hui, lors d'une opération de montée en débit, l'équipement internet installé par Orange pour ses propres clients est compatible VDSL, c'est-à-dire qu'il exploite le plus possible les caractéristiques de la ligne téléphonique, et il n'est pas inhabituel de constater un gain sensible en débit : 50 % des clients VDSL2 voient leurs débits montant et descendant doubler, 49 % des clients VDSL2 ont un débit supérieur à 30 Mb/s ! Cette installation est faite gratuitement sur demande de l'abonné.

Ce dispositif a été installé début 2014 à Servon qui était dans la même situation que nous. Monsieur Stabile, maire, nous a confirmé que les performances techniques annoncées ont été tenues : les servonnais ont aujourd'hui un niveau de service très satisfaisant. Nous avons interrogé plusieurs utilisateurs qui nous ont confirmé qu'ils avaient accès à tous les services proposés par les opérateurs et n'avaient plus aucune difficulté dans le téléchargement ou la transmission de données, le passage en VDSL2 donnant à certains un débit de plus de 80 mégabits.

Ce projet est le fruit d'une négociation avec le Département pour obtenir une solution dans les meilleurs délais. Le choix du 100 % fibre aurait décalé de plus de 3 ans cette montée en débit, un délai qui nous est apparu insupportable.

Une convention sera prochainement signée entre la commune et le département, le coût estimé est de l'ordre de 200 000 €, la participation financière de la commune sera d'environ 55 000 €. La mise en service est programmée pour la fin de cette année 2016.